Image not found or type unknown

Versement d allocations par erreur des assedic

Par **florence**, le **02/03/2012** à **00:07**

Bonjour,
le 16 mars 2011 les assedic on verser par erreur sur le compte a mon fils 1200 euros ala place de les reclamer il ont verser la sommes nous n avons recu aucune lettre de leur par ni rappel mon fils es en stage actuellement et les allocations chomage de ce mois ils lui on retirer la totalité 1200euros et verser 10 euros 20 il lui on laisser rien pour manger que peu t il faire ,?quel est le recour? MERCI DE ME REPONDRE

Par **Marion2**, le **02/03/2012** à **10:38**

Bonjour,

Lorsqu'il a reçu les 1200€, votre fils n'a pas contacté les ASSEDIC pour cette erreur ? Votre fils a dépensé ces 1200€ ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés